



Rappel

Le B.I.F.A. - BREVET D'INITIATEUR FEDERAL D'AÏKIDO

Le BIFA, c'est pour qui ?

Ce diplôme est un brevet d'enseignement préparé et délivré au niveau des organismes territoriaux de la FFAB (ligues, CID, délégations) avec des directives fédérales.

Ce brevet d'initiateur fédéral FFAB est mis en place et géré au niveau des Ligues. Il permet d'acquérir les connaissances pour :

- Assister les professeurs d'un club
- Assurer le remplacement des professeurs d'un club, animer une section Jeunes, Seniors, Adultes
- Ouvrir une nouvelle section au sein d'un club
- Ouvrir un nouveau club, en accord avec le président de la ligue et à condition de passer le BF
- Amener au Brevet Fédéral (BF) qui est une étape essentielle dans l'enseignement de l'Aïkido FFAB.

Validité :

La validité du Bifa est de 1 an, ce qui implique son renouvellement chaque saison.

Pour son renouvellement, il vous est demandé de vous inscrire à l'École des Cadres de la ligue de Bretagne d'Aïkido et de Budo afin d'approfondir vos aptitudes à l'enseignement en participant aux stages et modules proposés dans le catalogue des formations de l'EDC.

Renouvellement :

Deux cas de figure sont pris en compte

Si vous avez obtenu votre Bifa il y a moins de 5 ans :

- Pour renouveler votre Bifa vous devrez pouvoir justifier de votre présence à 3 actions de formation de l'EDC en utilisant la fiche de suivi de stage (ci-dessous) ou fournir les attestations de formation.

Au-delà des 5 ans :

- Votre inscription et participation à l'EDC de la Ligue restent une obligation. Le renouvellement de votre Bifa pourra se faire soit par la justification de trois actions de formation de l'EDC soit par une attestation d'enseignement de la part du président de votre club, co-signée par l'enseignant principal du club.

Une étape avant le Brevet Fédéral

Le BIFA permet à l'enseignant d'acquérir une expérience « de terrain » avant d'amorcer une formation Brevet Fédéral qui demande un investissement en temps et financier plus important.

Nous vous invitons à parfaire votre formation d'enseignant en vous inscrivant au Brevet Fédéral qui actera définitivement votre statut d'enseignant.

Pour officialiser le renouvellement de votre Bifa, utilisez la demande de renouvellement ci-dessous en y joignant les justificatifs.

Merci de respecter la date de remise de votre dossier.

DOSSIER DE RENOUELEMENT AU BIFA 2023/2024

Dossier à envoyer à

Fanch Cabioch – Président de la Ligue Bretagne d'Aïkido et de Budo

Hent Menez Bargod Kerret 29160 CROZON

Tel. 0680158344 - president@aikidobretagneffab.bzh

Claude JACOB - ACT : claude.jacob.act@aikidobretagneffab.bzh

Nom prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Tel : Courriel :

Club : N° 206

Numéro de licence :

Titulaire du BIFA depuis le : N°

Je m'inscris à l'école régionale des cadres pour la saison 2023/2024 (inscription obligatoire)

<https://framaforms.org/inscription-ecole-des-cadres-bzh-2023-2024-1696642901>

Demande le renouvellement de mon BIFA pour la saison 2024/2025.

Dossier à retourner complet avant le 15 juin comprenant le formulaire de validation des stages (minimum 3 stages inscrits au calendrier (régional ou national) ou/et l'attestation d'enseignement renseignée par le président du club et co-signée par l'enseignant principal.

Motivation - Perspective - Avenir

(exemple : formation BF – ouverture d'un club....)

A _____, le

Signature

**DOSSIER DE RENOUELEMENT AU BIFA 2023/2024
JUSTIFICATIF D'ENSEIGNEMENT**

Dossier à envoyer à

Fanch Cabioch – Président de la Ligue Bretagne d'Aïkido et de Budo

Hent Menez Bergat Kerret 29160 CROZON

Tel. 0680158344 - president@aikidobretagneffab.bzh

Claude JACOB - ACT : claude.jacob.act@aikidobretagneffab.bzh

ATTESTATION D'ENSEIGNEMENT

Je soussigné

Président du club de

Atteste sur l'honneur que M/Mme

Assure régulièrement des cours au sein du club et participe activement aux cours de l'enseignant titulaire ou des enseignants du club, titulaires à minima d'un Brevet Fédéral.

Fait à

Le

Signatures

Président du club	Enseignant principal